



Communiqué de presse

29 juin 2011

Accor, Lauréat du prix « Reconnaissance et engagement » au Trophée du Capital Humain 2011

Hier soir, 28 juin, Accor a été récompensé au Trophée du Capital Humain 2011 dans la catégorie « Reconnaissance et engagement » pour la volonté de valoriser ses collaborateurs, en particulier pour la mobilisation du Groupe autour de ses jeunes talents et de ses managers à travers l'hommage rendu chaque année lors des cérémonies internes de remise des prix des « bernaches Accor »* et du « Challenge des métiers »**.

Sous le patronage de Christine Lagarde, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, le Trophée du Capital Humain, créé par le cabinet de recrutement Michael Page et Le Monde en association avec huit autres partenaires, récompense les meilleures initiatives des entreprises du CAC 40 en matière de gestion des ressources humaines. Cette année, près de 20 entreprises concourraient pour ce Trophée et six ont été récompensées. Parmi elles, Accor est distingué dans la thématique « Reconnaissance et engagement ». Pour plus d'informations, consulter le site : www.tropheeducapitalhumain.com.

Accor, récompensé pour la « Reconnaissance et engagement » de ses collaborateurs.

La reconnaissance représente une priorité de la politique ressources humaines de Accor et s'illustre par deux actions emblématiques : les bernaches Accor créées en 1990 et le Challenge des métiers mis en place en 2003. Pour leurs éditions 2010, chacune de ces actions s'est attachée à la mise en avant de jeunes talents, essentiels au développement actuel et futur du Groupe. La création en 2010 d'une bernache supplémentaire destinée à 10 managers de 26 à 34 ans et le prix du Challenge des métiers dans la catégorie « 17/21 ans » et « 22/26 ans » constituent des tremplins internes pour la future carrière des lauréats.

Anne-Marie Cambourieu, Directrice Exécutive Ressources Humaines de Accor déclare : « *Les bernaches Accor et le Challenge des métiers illustrent les maîtres mots de la politique ressources humaines du Groupe Accor : **la reconnaissance**, mais aussi **le professionnalisme**, indispensable pour des métiers d'accueil et de contact dans un marché de plus en plus concurrentiel et **la diversité**, reposant, au-delà de la multiplicité des cultures et des nationalités, sur le principe fondamental de l'accueil de l'autre selon le seul critère de ses compétences professionnelles. C'est un honneur pour nous que le Groupe soit reconnu pour ces actions. Ce prix vient récompenser notre politique RH qui s'attache à motiver et récompenser l'implication d'un collaborateur au service de la performance de tous* ».

*Les bernaches Accor récompensent chaque année dans diverses catégories - Or, Argent, Honneur et Equipe - des collaborateurs dont les actions et les comportements exemplaires incarnent les valeurs du Groupe : l'innovation, l'esprit de conquête, la performance, le respect/responsabilité sociale, la confiance et l'esprit Accor. Les bernaches du Canada sont en effet des oies sauvages migratrices fortement attachées à la notion de groupe et particulièrement solidaires.

** Le Challenge des métiers représente une reconnaissance des débutants dans la vie active dans le domaine de l'hôtellerie. Il récompense les jeunes travaillant au sein des hôtels Sofitel, Pullman, Novotel, Suite Novotel, MGallery, Mercure, Ibis et la maison Lenôtre. Ce challenge valorise également les métiers de la réception, de la cuisine, du service en salle, du bar. Près de 1000 inscrits ont participé aux phases de sélection dans 16 pays. Huit lauréats au total, en contrat d'apprentissage ou en poste depuis moins de deux ans dans un hôtel du Groupe, sont ainsi récompensés chaque année dans ces quatre métiers, en fonction de leur âge dans la catégorie 17/21 ans et 22/26 ans.

Accor, premier opérateur hôtelier mondial, leader en Europe est présent dans **90 pays avec 4200 hôtels et plus de 500 000 chambres**. Fort d'un large portefeuille de marques, avec **Sofitel, Pullman, MGallery, Novotel, Suite Novotel, Mercure, Adagio, ibis, all seasons, Etap Hotel, Formule 1, hotelF1 et Motel 6**, ainsi que ses activités associées **Thalassa sea & spa** et **Lenôtre**, Accor propose une offre étendue, allant du luxe à l'économique.

Avec **145 000 collaborateurs** à travers le monde, le Groupe met au service de ses **clients et partenaires** son savoir-faire et son expertise acquis depuis près de 45 ans.

CONTACTS PRESSE

Charlotte Thouvard

Directrice de la Communication EMOA et des
Relations Médias Monde
e-mail : charlotte.thouvard@accor.com

Aurélie Langevin

e-mail : aurelie.langevin@accor.com